

9453/17

(OR. en)

PRESSE 26
PR CO 26

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3539^e session du Conseil

Justice et affaires intérieures

Bruxelles, le 18 mai 2017

Président **Carmelo Abela**
Ministre de l'intérieur et de la sécurité nationale

P R E S S E

SOMMAIRE¹**POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT**

Réforme du régime d'asile européen commun.....	3
Lutte contre la grande criminalité organisée.....	4
Sûreté aérienne.....	5
Lutte contre le terrorisme.....	6
Migrations.....	7

AUTRES POINTS APPROUVÉS*JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES*

– Échange automatisé de données.....	8
--------------------------------------	---

AGRICULTURE

– Adhésion de l'Union européenne au Comité consultatif international du coton.....	9
--	---

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Réforme du régime d'asile européen commun

Les ministres ont examiné de manière informelle l'application effective des principes de responsabilité et de solidarité, dans le cadre de la réforme du régime d'asile européen commun. La présidence poursuivra ses efforts pour faire avancer les travaux sur ce sujet.

[Réponse au phénomène migratoire: réformer le régime d'asile européen commun](#)

Lutte contre la grande criminalité organisée

Le Conseil a adopté des conclusions sur la définition des priorités de l'UE pour la lutte contre la grande criminalité organisée au cours du cycle politique 2018-2021. Ces conclusions recensent dix priorités de l'UE en matière de criminalité: la cybercriminalité, les drogues, la facilitation de l'immigration irrégulière, la criminalité organisée contre les biens, la traite des êtres humains, la fraude aux droits d'accise et la fraude intracommunautaire à l'opérateur défaillant, les armes à feu, la criminalité contre l'environnement, les fonds d'origine criminelle et le blanchiment de capitaux, et la fraude documentaire.

Le cycle politique est une méthodologie adoptée par l'UE en 2010 pour s'attaquer aux principales menaces que la criminalité fait peser sur elle. Chaque cycle politique s'étend sur quatre ans et permet de cibler ces menaces de manière coordonnée et structurée.

[Conclusions du Conseil sur la définition des priorités de l'UE pour la lutte contre la grande criminalité internationale organisée entre 2018 et 2021](#)

[Cycle politique de l'UE pour lutter contre la grande criminalité internationale organisée pour la période 2018-2021](#)

Sûreté aérienne

La Commission européenne a informé les ministres au sujet de la réunion qui s'est tenue entre l'UE et les États-Unis le 17 mai 2017 en vue de débattre des questions relatives à la sûreté aérienne et, en particulier, aux procédures de sécurité pour les gros articles électroniques. Elle a informé les ministres que les États-Unis et l'UE se sont déclarés résolus à continuer de travailler en étroite collaboration sur les questions relatives à la sûreté aérienne, y compris lors d'une réunion à Washington la semaine prochaine.

Lutte contre le terrorisme

Au cours du déjeuner, les ministres de la défense ont débattu de la lutte contre le terrorisme avec les ministres de l'intérieur. Ils ont mis l'accent sur l'amélioration de la coopération et de l'échange d'informations entre les structures militaires et répressives.

[Lutte de l'UE contre le terrorisme](#)

Migrations

Au cours d'un dîner conjoint réunissant les ministres de l'intérieur et les ministres chargés du développement, ceux-ci ont discuté de la dimension extérieure des migrations afin de garantir une cohérence parfaite entre les politiques en matière de migrations et de développement. Ils ont examiné les moyens de renforcer la coopération avec les pays d'origine et de transit afin de s'attaquer aux causes profondes des migrations, de prévenir les migrations irrégulières et d'améliorer le retour, la réadmission et la réintégration des migrants en situation irrégulière.

[Réponse au phénomène migratoire: coopérer avec les pays d'origine et de transit](#)

AUTRES POINTS APPROUVÉS

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

Échange automatisé de données

Concernant l'évaluation de la République tchèque eu égard à l'échange automatisé de données relatives à l'immatriculation des véhicules, le Conseil a adopté des conclusions sur la mise en œuvre des dispositions générales relatives à la protection des données énoncées au chapitre 6 de la décision 2008/615/JAI du Conseil. ([8195/17](#))

Concernant l'évaluation du Portugal eu égard à l'échange automatisé de données dactyloscopiques, le Conseil a adopté des conclusions sur la mise en œuvre des dispositions générales relatives à la protection des données énoncées au chapitre 6 de la décision 2008/615/JAI du Conseil.

Le Conseil a adopté une décision d'exécution concernant l'échange automatisé de données relatives aux données ADN en Slovaquie, au Portugal, en Lettonie, en Lituanie, en République tchèque, en Estonie, en Hongrie, à Chypre, en Pologne, en Suède, à Malte et en Belgique, et remplaçant les décisions 2010/689/UE, 2011/472/UE, 2011/715/UE, 2011/887/UE, 2012/58/UE, 2012/299/UE, 2012/445/UE, 2012/673/UE, 2013/3/UE, 2013/148/UE, 2013/152/UE et 2014/410/UE. ([13525/16](#))

Le Conseil a adopté une décision d'exécution concernant l'échange automatisé de données relatives à l'immatriculation des véhicules à Malte, à Chypre et en Estonie, et remplaçant les décisions 2014/731/UE, 2014/743/UE et 2014/744/UE. ([13499/16](#))

Le Conseil a adopté une décision d'exécution concernant l'échange automatisé de données relatives à l'immatriculation des véhicules en Finlande, en Slovénie, en Roumanie, en Pologne, en Suède, en Lituanie, en Bulgarie, en Slovaquie et en Hongrie, et remplaçant les décisions 2010/559/UE, 2011/387/UE, 2011/547/UE, 2012/236/UE, 2012/664/UE, 2012/713/UE, 2013/230/UE, 2013/692/UE et 2014/264/UE. ([13529/16](#))

Le Conseil a adopté une décision d'exécution concernant l'échange automatisé de données relatives aux données dactyloscopiques en Slovaquie, en Bulgarie, en France, en République tchèque, en Lituanie, aux Pays-Bas, en Hongrie, à Chypre, en Estonie, à Malte, en Roumanie et en Finlande, et remplaçant les décisions 2010/682/UE, 2010/758/UE, 2011/355/UE, 2011/434/UE, 2011/888/UE, 2012/46/UE, 2012/446/UE, 2012/672/UE, 2012/710/UE, 2013/153/UE, 2013/229/UE et 2013/792/UE. ([13526/16](#))

Le Conseil a adopté une décision d'exécution concernant l'échange automatisé de données relatives aux données dactyloscopiques en Lettonie, et remplaçant la décision 2014/911/UE. ([13521/16](#))

AGRICULTURE

Adhésion de l'Union européenne au Comité consultatif international du coton

Le Conseil a adopté une décision concernant l'adhésion de l'Union européenne au Comité consultatif international du coton - CCIC (15540/16 + [ADD1](#)).

Le CCIC est une association de gouvernements de pays produisant, consommant, et négociant le coton. Il a été fondé en 1939 et son objectif est d'aider les gouvernements à promouvoir une économie cotonnière mondiale saine. Son rôle est de sensibiliser aux enjeux de la filière cotonnière, de fournir des informations et de servir de catalyseur pour la coopération sur des questions d'importance internationale.

L'UE produit du coton et est passée du statut d'importatrice nette à celui d'exportatrice nette à partir de 2009. Par ailleurs, son industrie du textile et de l'habillement utilise de grandes quantités de tissu de coton. Le coton est également un secteur important de la coopération européenne au développement, l'UE demeurant l'un des principaux bailleurs de fonds du secteur cotonnier africain.
